Le Bulletin

Novembre 1994

Volume 11, Numéro 2



Le Réseau national d'action éducation femmes

ou l'éléa la l'éalité



CENTRE DE DOCUMENTATION SUR L'ÉDUCATION DES ADULTES ET LA CONDITION FÉMININE

1265, Borri #340 Montréal, Qc. H2L 4X4 Tél.: 844,2674 Sommaire

Sommaire	
2 9 NOV. 1994 Mot de la présidente	3
Un dossier en évolution	
L'économie	5
L'emploi	
La pauvreté et le logement	7
L'éducation et la formation	8
Le travail et la famille	10
La santé	
La violence et la sécurité	12
Conclusion	
Conférence des Nations unies sur les femmes	14
Forum 95, Beijing 1995	15
La Réforme fédérale de la sécurité sociale	
Semaine nationale 1994	17
Partenariat - Choice Hotels	19

Un extrait du rapport «Un dossier en évolution» du Conseil consultatif sur la situation de la femme (juin 1994) est présenté ici. Certains extraits sont textuels, d'autres sont résumés. Afin de ne pas alourdir le texte, les références textuelles ne sont pas soulignées.



Ce bulletin est rendu possible grâce à la contribution du Patrimoine canadien et du ministère du Développement des ressources humaines.

Rédaction, composition, mise en page : Lisette Donovan

Révision: Linda Lequin

Dépôt légal : Bibliotèque du Canada ISSN 0827 0139



Mot de la présidente

1994 - L'année internationale de la famille - on en a bien entendu parler! Parfois, les services de nouvelles nous offrent quelques informations sur la situation économique réelle des femmes et des enfants qui ne semble pas être tout beau et tout rose.

La propagande officielle oublie trop souvent de mentionner la clef même de la famille qui est le rôle joué par les femmes dans le maintien de cette structure sociétale. Elle oublie aussi d'évaluer la situation réelle des femmes au Canada. Vive la famille, oui, mais à quel prix! Pour nous

aider à mieux connaître la réalité actuelle, le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme nous offre un bilan de l'égalité des femmes au Canada par la publication *Un dossier en évolution*.

Laissez-moi vous expliquer le contexte de production de ce document :

Le Canada et maints autres pays ont adopté deux ententes internationales : La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes en 1981 et les Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme en 1985. Ces ententes préconisent l'égalité des femmes par l'an 2000. Oui, vous avez bien lu - l'égalité par l'an 2000! Quel rêve! Enfin, la Conférence des Nations unies sur les femmes, qui aura lieu à Beijing en 1995, servira de tribune pour regarder le progrès fait par les pays signataires pour réaliser ce grand rêve.

Afin de se préparer à identifier les progrès accomplis au Canada, le gouvernement a approché ses fonctionnaires ainsi que le CCCSF. Un dossier en évolution à été rédigé par le CCCSF pour préparer une fiche de progrès afin de comparer la situation aux buts énoncés dans les deux ententes internationales et d'évaluer la mise en oeuvre au 31 janvier 1993. La recherche de fond a été réalisée par une équipe de chercheures dirigée par Deborah Stienstra et Barbara Roberts. Fernande Bergeron d'AÉF-Alberta a fait partie de ce groupe de chercheures et a collaboré à la production de ce bulletin.

Alors sans plus, bon voyage dans la réalité!

Monique Hébert

Vous pouvez obtenir le rapport «Un dossier en évolution» du CCCSF, 110 rue O'Connor, 9e étage, C.P. 1541, Succ. «B», Ottawa (Ontario) K1P 5R5, tél : (613)992-4975, fax : 992-1715

Un dossier en évolution

Bilan de l'égalité des femmes au Canada

Les engagements du Canada envers l'égalité des femmes sont consignés dans des documents nationaux, notamment la Charte canadienne des droits et libertés et les lois fédérale et provinciales sur les droits de la personne, ainsi que dans des ententes internationales comme la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (la Convention) et les Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme (Stratégies prospectives).

La Convention

En 1981, le Canada et 114 autres pays ont ratifié un traité international qui établit une charte internationale des droits pour les femmes et un programme d'action de la part des pays pour garantir le respect de ces droits. Elle précise les droits liés à la politique, à la nationalité, à l'éducation, à l'emploi, aux prestations de maternité, à la santé, à la vie économique et sociale, aux femmes qui vivent dans les régions rurales, à la loi, au mariage et aux relations familiales.

Stratégies prospectives

Les Stratégies prospectives, adoptées à l'unanimité par les 159 États représentés à la Conférence mondiale des Nations unies sur les femmes à Nairobi en 1985, sont un engagement à l'action pour l'égalité des femmes de 1985 à l'an 2000, qui prévoit un suivi et une évaluation tous les 5 ans.

En 1995, à l'occasion de la 4 Conférence mondiale sur les femmes qui se tiendra à Beijing, la communauté internationale examinera les progrès accomplis par les gouvernements, notamment celui du Canada, concernant le respect de leurs obligations à l'égard de l'égalité des femmes.

Voici, dans ce Bulletin, un bref sperçu des progrès énoncés dans les deux ententes :

L'égalité des femmes par l'an 2000.

Est-ce possible?

Voici les rêves et les réalités!

L'économie

☆ Rêves

- ☆ Faire en sorte que les femmes participent entièrement à la prise de décisions économiques
- Améliorer la situation économique des femmes
- ☆ Inclure la valeur du travail rémunéré et non rémunéré des femmes dans la planification et les rapports économiques nationaux

Réalités

- ELE Canada ne produit pas, comme le fait l'Australie, une analyse annuelle de l'incidence des budgets sur les femmes qui demeurent faiblement représentées dans les postes supérieurs de prise de décisions économiques.
- mes et les hommes demeure important. En 1992, les femmes gagnaient en moyenne 28 350 \$, comparativement à 39 468 \$ chez les hommes. (Statistiques Canada, Le Ouotidien)
- En 1990, les femmes occupaient 19,9% des dix professions les plus rémunératrices et 72,8% des dix professions les moins bien rémunérées.

En 1980, il y avait 5,7% de femmes parmi les députés fédéraux En 1993 : 18,0%

En 1980, il y avait 8,6% de sénatrices

Rn 1994 : 15.5%

- L'écart salarial entraîne un écart de pensions entre les hommes et les femmes. En 1992, seulement 42,5% des femmes qui occupaient un emploi contribuaient à un régime de pension privé.
- En 1993, les prestations que les femmes touchaient du *Régime de pensions du Canada* et du *Régime de rentes du Québec* équivalaient en moyenne à 58,8% de celles des hommes.
- ➡ En 1990, l'écart du revenu total entre les hommes et les femmes était de 58,2%.

L'emploi

☆ Rêves

- A Garantir la participation entière et équitable des femmes dans tous les secteurs de l'emploi en se penchant sur des questions comme le chômage et le travail à temps partiel
- ☆ Garantir des conditions de travail équitables en se penchant sur des questions comme le harcèlement sexuel
- ☆ Veiller à ce que la main-d'oeuvre temporaire ait accès aux mêmes
 droits et aux mêmes avantages que les autres travailleuses et
 travailleurs
- ☆ Prévoir des avantages équitables pour les femmes et des mesures visant à permettre aux pères et aux mères de composer avec leurs responsabilités professionnelles et familiales

- La récession économique a eu des effets dévastateurs. En 1993, le taux de chômage était de 10,6% chez les femmes. Chez les mères seules, il était de 16,8% en 1991.
- Il existe un écart sur le plan du travail à temps partiel : il demeure largement l'apanage des femmes, qui forment près des trois quarts de la main-d'oeuvre à temps partiel.
- Les lois canadiennes interdisent le harcèlement sexuel. Cependant, seulement 40% des Canadiennes victimes de harcèlement sexuel au travail portent plainte officiellement parce que seulement 1 femme sur 2 croit qu'une plainte serait prise au sérieux.
- En Ontario, la main-d'oeuvre domestique peut maintenant se syndiquer et les employeurs sont tenus d'inscrire leurs employés qui travaillent plus de 24 heures par semaine à la Commission des accidents du travail. Les mesures prises en Ontario ne sont malheureusement pas généralisées à travers le Canada.
- Depuis 10 ans, l'intégrité du Régime d'assurance-chômage a été cruellement entamée. Le gouvernement fédéral a en effet cessé de contribuer financièrement au régime, les critères d'admissibilité ont été radicalement modifiés, le niveau des prestations a été réduit et les fonds du régime sont affectés à des fins productives.

La pauvreté et le logement

☆ Rêves

- ☆ Enrayer la pauvreté, d'une part en garantissant la sécurité du revenu de la vieillesse aux femmes âgées et, d'autre part, en offrant des logements abordables et accessibles, en particulier aux mères seules
- → Veiller à ce que les mères qui sont les seuls soutiens de famille touchent un revenu qui leur permet de garder leur indépendance financière et de participer à part entière à la société
- ☆ Veiller à ce que les politiques économiques et financières n'aient pas
 d'incidences néfastes sur les femmes pauvres
- à Faire participer les femmes pauvres à la prise de décisions

Réalités

En 1993, le comité des Nations unies sur les droits économiques sociaux et culturels a reproché au Canada de ne pas prendre de mesures pour éliminer la pauvreté et améliorer la situation des mères seules. Au Canada, la pauvreté menace toujours plus les lemmes que les bommes.

En 1001, le teux de pauvreid parmi les familles monoparentales dirigées par une lemme était de 60,6 %, suit 1,3% de plue qu'en 1000.

- Les coupures apportées au régime d'aide sociale du Canada depuis 1985 ont miné la sécurité sociale et pourraient entraîner de graves conséquences pour bien des femmes.
- Entre 1976 et 1992, la valeur du salaire minimum a diminué de 48%. Les femmes représentent 60% des personnes qui touchent le salaire minimum.
- = 35% des femmes se trouvent appauvries à la suite d'une séparation ou d'un divorce, comparativement à seulement 9% des hommes.
- Environ 30% des ménages dirigés par une femme ont des besoins impérieux de logements. Depuis 1985, le financement accordé par le gouvernement fédéral aux logements sans but lucratif subit des réductions constantes.
- Le Programme fédéral des coopératives d'habitation ne reçoit plus de financement depuis 1992 et ces coupures sont contraires aux engagements contenus dans les Stratégies prospectives.

L'éducation et la formation

☆ Rêves

- ★ Assurer l'accès des femmes à tous les niveaux et à tous les types d'éducation et de formation
- à Promouvoir l'égalité et la diversité entre les sexes dans tous les programmes d'enseignement
- à Lutter contre l'hostilité à l'endroit des femmes dans les établissements d'enseignement
- à Utiliser l'éducation et la formation pour promouvoir des transformations sociales visant à atteindre l'égalité des sexes

- En 1989, 15% des femmes au Canada savaient à peine lire, écrire et compter. Des programmes d'alphabétisation ou d'éducation de base des adultes sont offerts à travers le pays. Par exemple, le Réseau national d'action éducation femmes (RNAÉF) et le Congrès canadien pour la promotion des études chez la femme (CCPÉF) ont offert des programmes d'alphabétisation des femmes favorisant l'accès gratuit, un meilleur soutien et une participation accrue des femmes dans l'établissement des politiques et des programmes d'enseignement.
- La plupart des provinces permettent aux bénéficiaires de l'aide sociale de suivre une formation postsecondaire, mais leur imposent des limites quant au type de formation et à la durée du programme.
- La discrimination fondée sur le sexe dans les «choix» relatifs à l'enseignement et aux professions persiste à tous les niveaux. Cependant, les activités visant à diriger les filles vers les mathématiques, les sciences et la technologie sont plus nombreuses.
- Les établissements d'enseignement sont moins tolérants à l'égard des pratiques sexistes ou abusives et ils ont pris des mesures pour soutenir les femmes en génie.
- Le gouvernement fédéral a fondé 5 chaires d'études féministes dans les universités à travers le Canada. Cependant, les points de vue féministes ne sont pas encore intégrés dans tous les domaines couverts par les programmes d'enseignement.

- Les élèves, garçons et filles, suivent des cours en économic domestique, en design et en technologie, ainsi que des cours sur les tecniques de base de survie et de subsistance pour les adultes. Toutefois, l'enseignement n'encourage pas les garçons à assumer une juste part des responsabilités familiales et ménagères, et trop peu de manuels scolaires de niveau secondaire accordent une importance égale à la vie des hommes et à celle des femmes.
- Les femmes forment la majorité du personnel enseignant au niveau élémentaire et secondaire et elles sont encore sous-représentées aux postes décisionnels supérieurs. Au niveau universitaire, les femmes représentent seulement 20% du personnel enseignant à temps plein. Les décideurs masculins détiennent toujours le pouvoir et leurs priorités déterminent l'attention et le soutien accordés à ces questions.

Saviez-vous que

Le pourcentage de femmes de 15 ans et plus ayant un certificat d'études secondaires est 62,1%, le même que pour les hommes.

Cependant le pourcentage de femmes de 15 ans et plus ayant un diplôme universitaire est 9,3%, comparé au pourcentage des hommes, qui est 12,5%.

Saviez-vous que

En 1994, les deux seules provinces dont le gouvernement accorde des équivalences pour les titres acquis à l'étranger sont le Québec et le Manitoba.

Le travail et la famille

☆ Rêves

- Appuyer des services de qualité de garde d'enfants (subventionnés),
 qui constituent un élément fondamental de la société
- ⇒ Appuyer de nouvelles approches dans l'élaboration de l'infrastructure sociale pour le soin et l'éducation des enfants, en partie pour réduire le double fardeau des femmes qui occupent un emploi
- → Promouvoir la sensibilisation de la population au fait que le soin des enfants est une responsabilité de société que doivent assumer autant les hommes que les femmes

- ➡ Au Canada, on considère de plus en plus que les services de garde d'enfants sont une des *infrastructures* sur lesquelles repose la société.
- Fait ironique, en dépit des graves pénuries de service de garde, il reste des places inoccupées dans certaines garderies qui offrent des programmes de qualité, parce que les parents n'ont pas les moyens de payer ces services.
- En 1987, on annonçait un programme national qui prévoyait des fonds supplémentaires pour la création de places en service de garde. En 1991, le gouvernement fédéral a annulé ce programme, qui n'avait jamais été mis sur pied.
- Presque tous les travailleurs dans les services de garde sont des femmes. Le recensement de 1991 a révélé que les travailleuses et travailleurs des services de garde, dont le revenu moyen d'emploi était de 13 518 \$ par année, constituaient le groupe professionnel le moins rémunéré.
- Des études révèlent que dans le cas des couples à double revenu qui travaillent à plein temps, 52% des femmes assument l'entière responsabilité de l'entretien ménager quotidien et 28% en assument le plus gros.
- Dix provinces et territoires sur treize ont légiféré en matière de congés parentaux, et seul le Québec prévoit par législation un congé pour le soin des enfants.

La santé

☆ Rêves

- # Reconnaître le rôle important que jouent les femmes à titre de dispensatrices de soins de santé
- → Promouvoir la participation entière et équitable des femmes aux systèmes de soins de santé
- * Assurer un accès complet et équitable à des soins de santé de qualité
- ★ Recourir à l'éducation en matière de santé pour promouvoir l'égalité des sexes et faire en sorte que l'information sur la santé soit accessible à tous et à toutes

- En 1988, 79% des personnes qui dispensent des soins de santé étaient des femmes et bien qu'elles soient plus nombreuses que les hommes dans ce domaine, peu de femmes occupent des postes décisionnels supérieurs.
- Selon les prévisions du *Conseil national du Bien-être*, les versements consentis par le gouvernement fédéral au Québec pour les soins de santé et l'enseignement postsecondaire pourraient cesser d'ici l'année 2002 2003. Dans le cas de la plupart des autres provinces et territoires, ils pourraient prendre fin vers l'année 2007 2008.
- Mombre des traitements médicaux actuellement administrés aux femmes reposent encore sur des recherches entièrement effectuées sur des hommes.
- La recherche sur les problèmes de santé propres aux femmes, comme le cancer du sein, ne sont pas prioritaires au Canada. Les graves dangers pour la santé que présentent le Depo Provera, le stérilet Dalkon Shield, les implantations mammaires en silicone et certaines des nouvelles techniques de reproduction soulignent l'urgent besoin de réaliser des recherches et des essais beaucoup plus poussés sur des problèmes de santé propres aux femmes.

La violence et la sécurité

☆ Rêves

- à Dépister, prévenir et éliminer la violence faite aux femmes et aux enfants

- Au Canada, pays qui s'est vanté d'être un royaume paisible, 76% des femmes ont peur d'utiliser les transports en commun la nuit tombée ou de marcher seules, même dans leur quartier, lorsqu'il fait nuit (60%). 39% de femmes ont peur de rester seules chez elles le soir.
- Le 6 décembre a été déclaré «Journée nationale de commémoration et d'activités concernant la violence dirigée contre les femmes».
- Esculement 13% des femmes battues communiquent avec une maison de transition ou y restent. Dans certaines localités, il n'existe aucun refuge et dans d'autres, il n'y a pas de documents ou de services multilingues ou culturellement pertinents. Souvent les séjours sanctionnés dans les refuges sont trop courts pour permettre aux victimes de trouver un logement sûr et de l'argent.
- Récemment, plusieurs groupes, notamment le CCCSF, ont pressé le gouvernement d'entreprendre une campagne d'éducation publique afin que soit éliminée la pratique de mutilation des organes génitaux des femmes. Cette opération est pratiquée sur les fillettes dans beaucoup de pays d'Afrique, d'Indonésie et de Malaisie. En 1992, le ministère de la Justice a déclaré qu'une personne qui acceptait de pratiquer la mutilation des organes génitaux des femmes pouvait être accusée de voies de fait causant des lésions corporelles.
- Un quart de toutes les femmes ont été victimes de la violence d'un conjoint ou d'un ex-conjoint.
- La moitié des Canadiennes ont été victimes d'au moins un acte de violence depuis l'âge de 16 ans.

Conclusion

L'égalité des femmes par l'an 2000.

Qu'en pensez-vous?

L'évaluation générale des groupes de femmes quant au progrès réalisés sur les dossiers qui concernent l'égalité des femmes au Canada est négative : dans l'ensemble, les progrès s'accomplissent trop lentement. La situation des femmes au Canada ne s'est pas suffisamment améliorée depuis l'adoption des *Stratégies prospectives* à Nairobi en 1985; elle s'est même dégradée dans certains domaines. Les femmes demeurent sous-payées et confinées dans des ghettos d'emplois, assument le double fardeau de leurs responsabilités professionnelles et familiales, sont victimes de violence et des mauvais traitements d'hommes de leur entourage, ne disposent pas toutes de services de garde d'enfants convenables et accessibles et n'ont pas toutes un accès suffisant à des soins de santé qui leur conviennent.

Ces choses étant dites, des progrès importants ont été réalisés dans certains autres domaines. La participation de plus en plus grande des femmes au marché du travail est l'une des tendances les plus remarquables au sein de la société canadienne. En outre, l'écart salarial se rétrécit. Un plus grand nombre de femmes sont élues et nommées à des postes de commande. Certaines mesures importantes ont été prises au chapitre de la santé, comme la mise sur pied de la *Commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction*. Enfin, le Canada, plus que la plupart des autres pays, a accordé la priorité à la lutte contre la violence faite aux femmes.

Des femmes et des hommes ont amorcé les réalisations importantes du passé et ont lutté pour qu'elles voient le jour. Les gouvernements, de leur côté, ont pris des initiatives sur un certain nombre de questions cruciales. Nous devons toutefois reconnaître qu'il reste encore beaucoup à faire pour atteindre les grands objectifs énoncés dans la *Convention* et dans les *Stratégies prospectives*, et pour réaliser l'égalité des femmes au Canada.

Conférence des Nations unies sur les femmes : Beijing 1995

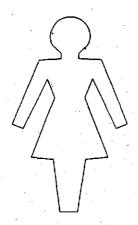
Du 4 au 15 septembre 1995, des milliers de femmes convergeront vers Beijing (Chine) pour assister à la quatrième Conférence mondiale des Nations unies sur les femmes, qui a pour thème la lutte pour l'égalité, le développement et la paix. Elle devra réunir plus de 180 délégations internationales qui se pencheront sur le progrès réalisé dans la mise en oeuvre des *Stratégies prospectives* et adopteront une «Plate-forme d'action» plus concise, axée sur l'action qui permettra d'accélérer les progrès jusqu'à la fin du siècle.

Historique

La première Conférence mondiale sur les femmes a eu lieu à Mexico en 1975, durant l'Année internationale de la femme. Elle a attiré l'attention du monde entier sur les injustices et la discrimination que subissaient les femmes à l'échelle de la planète. Un plan d'action mondial a été adopté et les années 1976 à 1985 ont été déclarées «Décennie des femmes».

La conférence de Mexico a été suivie de la *Conférence sur les femmes 1980*, à Copenhague, et d'une troisième conférence mondiale à Nairobi, en 1985.

Marquant la fin de la «Décennie des femmes», la Conférence de Nairobi a donné lieu à l'adoption unanime des Stratégies prospectives d'action pour la promotion de la femme, qui servent de fondement aux mesures visant à améliorer la condition féminine qu'adoptent les pays membres des Nations unies, dont fait partie le Canada.



FORUM 95

Le Forum 95 des ONG aura lieu du 30 août au 8 septembre 1995 et coïnciderait en partie avec la tenue de la Conférence. Il consistera d'une série d'ateliers, de films, d'expositions et d'activités de maillage. Le Forum est ouvert à toutes les personnes intéressées et il se tiendra au Centre de services athlétiques des travailleurs de Beijing. Mme Supatra Masdit, de la Thaïlande, a été nommée responsable du Forum des ONG et en assumera la coordination.

Il y a beaucoup à faire au pays. Les groupes peuvent organiser des

activités locales visant à évaluer l'intervention fédérale, provinciale et territoriale en réponse aux *Stratégies prospectives* et examiner l'ébauche de la *Plate-forme d'action* et du *Rapport national.* Les activités locales sont importantes et peuvent avoir un effet durable sur les changements sociaux au Canada.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Condition féminine Canada ou avec le Comité coordonnateur canadien pour Beijing :

Secrétariat canadien Conférence mondiale de 1995 sur les femmes Condition féminine Canada 360, rue Albert, pièce 700 Ottawa (Ontario) K1A 1C3 Tél: (613) 995-7835: Télèc. : (613) 957-3359

Coordonnatrice, Comité coordonnateur canadien pour Beijing als L'Institut Canadien de recherches sur les femmes 151, rue Slater, pièce 408 Ottawa (Ontario) K1P 5H3 Tél.: (613) 563-0681; Téléc.: (613) 563-0682

BEIJING 1995

Au Canada, Condition féminine Canada (CFC) est responsable des préparatifs du gouvernement fédéral en vue de la conférence de Beijing. CFC a organisé des réunions pour partager ces renseignements avec les représentantes des groupes de femmes et pour leur demander de contribuer au «Rapport national du Canada» et à la «Plate-forme d'action». Comme dans le cas des conférences précédentes, la conférence officielle du gouvernement fera appel à certaines déléguées non gouvernementales choisies parmi celles qui feront partie de la délégation officielle d'un gouvernement et celles qui font partie des groupes auxquels l'ONU a conféré un statut consultatif.

Un comité de planification réunissant des représentantes de quelque 60 ONG internationaux a été formé pour organiser le Forum des ONG. Au Canada, les groupes de femmes ont mis sur pied le Comité coordonnateur canadien pour Beijing afin de faciliter la participation des ONG à la Conférence mondiale et au Forum des ONG.

La Réforme fédérale de la sécurité sociale... on se doit d'y participer!

par Denise Lemire, agente de coordination du processus de consultation nationale sur la Réforme fédérale de la sécurité sociale

Lorsque vous aurez reçu ce bulletin, la Réforme sera très familière pour vous et votre entourage. Vous en aurez entendu parler partout au pays. Quoique le gouvernement ait voulu accélérer le processus (il faut croire qu'il ne voulait pas trop nous entendre parler! ou chialer!), nous sommes très contentes d'y participer selon les ressources humaines et financières disponibles. C'est grâce à une subvention du *Programme de la promotion de la femme* que cette participation a été rendue possible.

Rassembler des femmes à travers le Canada n'est pas chose facile. Cependant, cet exercice s'avère essentiel pour discuter les problématiques et les enjeux de la Réforme sociale sur les femmes francophones en milieu minoritaire. En collaboration avec la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises, l'Association des collaboratrices et partenaires en affaires, ainsi que Nouveau départ national inc., le Réseau national d'action éducation femmes a effectué des consultations pan-canadiennes; le travail aura permis d'obtenir suffisamment d'information et de pistes de solution pour élaborer un mémoire qui sera déposé le 9 décembre 1994.

Il est certain que nous avons les mêmes problèmes que les femmes anglophones. Mais nous savons très bien que leur réalité est différente de la nôtre de par la langue. Nous voulons vivre notre réalité sociale et linguistique. Ceci devient difficile pour nombre d'entre nous, parce que nous sommes dispersées à travers le Canada et à cause de la situation linguistique de chaque région.

Voici quelques réalités de la Réforme sociale :

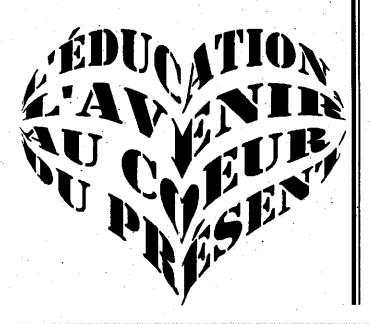
- ™ Mettre sur pied des services de développement de l'emploi sans offrir des services en français
- ™ Dresser des plans qui permettent aux personnes de préciser exactement les programmes qui leur conviennent le mieux... mais qui ne sont pas offerts en français
- FOffrir un vaste éventail d'options souples, telless que la formation, l'initiation à la vie, l'alphabétisation, l'acquisition d'autres compétences de base... mais ne pas les offrir en français
- **La diminution des prestations pour le travail saisonnier... quel impact cette option aura-t-elle sur nos canadiennes françaises qui n'ont pas d'autre choix de travail
- Les prestations fondées sur le revenu familial... et les femmes qui perdraient leur autonomie financière durement gagnée

Et ainsi de suite...

Le mémoire discutera des spécificités des femmes francophones en situation minoritaire à travers le Canada. Les quatre organismes nationaux de femmes francophones y ont participé.

Sous peu, nous vous ferons part des résultats des consultations et vous offrirons quelques témoignages qui réitéreront l'importance d'être présentes dans les dossiers politiques.

Sous le thème



Les membres du RNAÉF ont célébré la Semaine nationale de l'éducation des femmes francophones du 23 au 30 octobre, en participant à de nombreuses activités à travers le pays

□ Alberta

Quinze femmes se sont rassemblées à Calgary pour un souper causerie, le 26 octobre. Fernande Bergeron d'AÉF-Alberta a renseigné le groupe sur la conférence de Beijing en 1995.

□ Iledu-Prince-Édouard

L'Association des femmes canadiennes et francophones de l'I-P-É a organisé un dîner-conférence pour célébrer la Semaine nationale. La conférencière était Madame Imelda Arsenault,

mère de trois enfants et directrice du Centre d'Éducation Évangéline. Elle a parlé de l'importance de l'éducation pour toutes et tous. Le repas a été suivi d'une visite guidée par Madame Colette Aucoin, au nouveau Centre du Collège d'Acadie.

□ Nouveau-Brunswick

L'Institut féminin francophone du Nouveau-Brunswick a organisé un Salon de la femme à Grand-Digue (N.-B.) dans le cadre de la Semaine nationale. Le RNAÉF y a participé financièrement et la représentante provinciale, Linda Lequin, a fait partie de l'équipe. Cette belle activité a réuni une centaine de personnes.

□ Nouvelle-Écosse

À Métighan, 19 femmes ont participé le 23 octobre, à un souper causerie sous le thème de la Reconnaissance des acquis. Élaine Thimot, la conférencière invitée, a encouragé les jeunes à se regrouper pour avoir un répertoire d'information.

À Richmond, 22 femmes se sont rencontrées pour une soirée de sensibilisation sur la santé. Jo-Anne Decoste infirmière, était la conférencière invitée. La soirée s'est avérée une énorme réussite.

À Chéticamp, 16 femmes ont assisté à une conférence le 2 novembre, sur l'importance de l'engagement des femmes dans le développement économique des régions acadiennes de la Nouvelle-Écosse.

À Sydney, 15 femmes se sont rencontrées le 27 octobre, pour voir deux films sur la femme en milieu minoritaire. La soirée a été un vrai succès.

Mike Ferrell, directeur du Collège de l'Acadie à Pomquet, a animé une soirée d'information le 25 octobre, au sujet du cours «L'entrepreneurship au féminin», qui pourrait être offert au Collège.

Ontario

Considérant que l'éducation étant non seulement au coeur de l'avenir mais aussi garante de l'avenir, l'Ontario a organisé une journée d'ateliers à Welland.

Animés par Madame Sue Abbott de Toronto, ces ateliers s'adressaient à quelque 35 personnes et traitaient de l'acquisition du savoir comme facteur de progrès personnel.

De plus, l'équipe de l'Ontario a sensibilisé les membres du Comité d'adaptation des ressources humaines de la francophonie canadienne réunis à Ottawa, à la tenue de la Semaine nationale de l'éducation des femmes francophones et à la problématique de la formation professionnelle des femmes.

□ Saskatche-wan

La Fédération provinciale des Fransaskoises en collaboration avec le Service Fransaskois d'éducation des adultes a organisé un atelier intitulé «Réussir sa vie» dans le cadre de la Semaine nationale 1994. Cet atelier était animé par Madame Lorraine Dumont de St-Boniface et a été présenté dans plusieurs communautés et écoles à travers la province. D'autres programmes viendront compléter cet atelier au courant de l'année. Les sessions d'information sur le programme «Vieillir en santé» commenceront sous peu et la Fédération offrira encore le programme «Nouveau départ» au printemps prochain.

□ Terre-Neuve

Un atelier portant sur L'image des femmes dans les médias fut donné le 27 octobre par Madame Hélène Davis, représentante régionale du groupe «Évaluation-Médias». On y a discuté des stéréotypes à l'égard des femmes dans les médias et des changements à apporter pour éliminer ce genre de sexisme.

Un dîner-causerie s'est tenu le 28 octobre avec les employées de la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador et de la Fédération des parents de Terre-Neuve et du Labrador. Cyrilda Poirier, la représentante des provinces de l'Atlantique du Réseau national d'action éducation femmes, en a profité pour sensibiliser les nouvelles employées au mandat et aux grands dossiers du RNAÉF.

☐ Territoiresdu-Nord-Ouest

La Semaine nationale 1994 a été célébrée aux T-N-O sous le volet «Alphabétisation». Linda Jacquet, agente en Alphabétisation, a tenu un atelier Bingo-Alpha à Yellowknife le 28 octobre. Cette activité, à la fois éducative et très amusante, a rassemblé plusieurs parents et enfants.

CHOICE HOTELS

Chères membres du RNAÉF,

CHOICE HOTELS CANADA INC. est heureux d'annoncer son partenariat avec le Réseau national d'action éducation femmes.

Dans un effort continu pour vous offrir un hébergement et un service de qualité supérieure, nous avons mis sur pied un nouveau programme au cours des dernières semaines. En accédant à notre programme, vous aurez droit aux taux les plus compétitifs dans plus de 170 établissements de Choice Hotels à travers le Canada.

Ce programme, jumelé au confort, à la commodité, à la propreté, au service personnel cordial et à la valeur d'hébergement exceptionnelle que vous avez appris à connaître et à apprécier, continuera de nous distinguer comme un des chefs de tîle dans le marché mondial de l'hébergement.

Que vous voyagiez par affaires ou pour votre plaisir, Choice Hotels Canada Inc. saura satisfaire à tous vos besoins. Nous anticipons que cette entente entre Choice Hotels Canada et le RNAÉF saura vous satisfaire pleinement.

Soyez les bienvenus! Nous attendons avec plaisir l'occasion de rendre votre séjour des plus agréables.

Je vous prie de recevoir, chères clientes, mes sincères salutations.

CHOICE HOTELS CANADA INC.

Terrance B. Ortt Président

UN APPEL SUFFIT

SERVICE DE RÉSERVATION

CHOICE HOTELS CANADA INC.

(QUALITY, COMFORT, CLARION, SLEEP, RODEWAY, ECONO LODGE, FRIENDSHIP) PLUS DE 170 ÉTABLISSEMENTS AU CANADA

Choice Hotels Canada a institué un service qui facilite et accélère le processus de réservations de chambres. En effet, un appel suffit:

SANS FRAIS

1-800-BO-REVES (1-800-267-3837) Service en français

1-800-4-CHOICE (1-800-424-6423) Service en anglais

et aviser le préposé de votre numéro de client :

00 05 22 20

et nous prendrons votre réservation de <u>1 à 9 chambres</u> à la propriété de votre choix aux tarifs préférentiels.

Pour des réservationa de groupe comprenant 10 chambres ou plus, veuillez composer :

1-800-544-4444 et demander pour Cindy.

Une fois de plus, il est important de donner votre numéro de client :

00 05 22 20

Ce numéro de client nous permet d'éviter des erreurs de tarification et assure ainsi un suivi de l'entente intervenue. Le RNAÉF pourra bénéficier de cette entente, en faisant ses réservations au 1-800 seulement.













Devenez membre du RNAÉF et encouragez l'éducation en français!

Pour devenir membre et recevoir les numéros du BULLETIN et les feuillets INFO. que publie le RNAÉF chaque année, il suffit d'une cotisation modique de 10 \$ (individu) ou 60 \$ (groupe). Faites parvenir ce formulaire d'adhésion au bureau national et libellez le chèque au nom du RNAÉF.

Le Réseau national d'action éducation femmes 43. boul. Saint-Laurent, bureau 208, Ottawa K1K 2Z8

Téléphone: (613)741-9978 Télécopieur: 741-3805

() RENOUV	VELLEMENT () NOUVELLE MEMBRE
COCHEZ ICI POUI * sans frais supplés	R DEVENIR MEMBRE DE LA FONDATION ACCÉD FEMMES () mentaires
NOM	
ADRESSE	